Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SVT, veuillez visiter :
bac-hggsp-svt.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES OU SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE, SPÉCIALITÉ SUIVIE UNIQUEMENT EN PREMIÈRE

SESSION 2026

MODALITÉS DE CONTRÔLE CONTINU : SPÉCIALITÉ SUIVIE UNIQUEMENT EN PREMIÈRE

Coefficient : 8 Durée : Aucune durée nationale

Les modalités des évaluations de première relèvent des évaluations concernées et de l'établissement.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Identification du cadre d'évaluation (20 points)	Dossier Questionnement

Aucune règle nationale d'autorisation pour une épreuve terminale, puisqu'il n'y en a pas.

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

CADRE D'ÉVALUATION APPLICABLE : BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, SESSION 2026

La spécialité abandonnée à l'issue de la première ne donne pas lieu à une épreuve nationale écrite terminale pour un candidat évalué normalement en contrôle continu. Sa prise en compte dans le baccalauréat relève du contrôle continu et son coefficient est 8. Les modalités d'évaluation en première sont celles des évaluations concernées et de l'établissement. Le présent document ne constitue pas un sujet d'épreuve terminale nationale.

Partie 1 : Identification du cadre d'évaluation (20 points)

Vérification des règles applicables à la spécialité suivie uniquement en première

Répondez à la question à partir des informations réglementaires rappelées dans la mise en situation.

1.1 (20 points) Indiquez si la spécialité suivie uniquement en première donne lieu à une épreuve nationale écrite terminale pour un candidat évalué normalement en contrôle continu. Précisez son mode de prise en compte dans le baccalauréat et son coefficient.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.